

ÉTHOLOGIE

L'Animal en marche, un engagement commun en faveur d'une nouvelle façon de penser l'animal

Ce séminaire aborde sous l'angle scientifique, éthique, social et politique le bien-être animal et la relation homme-animal.

Révolutionner notre rapport aux animaux, tel était l'objectif du séminaire L'Animal en marche, coorganisé par la Société francophone de cynotechnie et l'université Paris-Nanterre, les 30 septembre et 1^{er} octobre derniers. « Pour cela, nous devons parler d'eux, de leur intelligence, de notre relation à eux, mais aussi de nous », a déclaré Thierry Bedossa, vétérinaire à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) investi dans l'événement.

Allain Bougrain-Dubourg, président de la Ligue pour la protection des oiseaux, a donné le ton en rappelant que notre relation avec la majorité des animaux est d'ordre utilitaire. « Nous devrions élever notre esprit en apprenant à cohabiter avec eux et en portant sur eux un regard respectueux. Leur bien-être, état physique et mental qui découle de la satisfaction de leurs besoins physiologiques et comportementaux et de leurs capacités à s'adapter à leur milieu, dépend en effet beaucoup de nous. »

Caroline Gilbert, maître de conférences en éthologie à l'École nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA), a rappelé que la bientraitance, qui correspond aux moyens mis en œuvre pour garantir le bien-être animal, consiste à en respecter les cinq libertés fondamentales. Le bien-être mental étant subjectif, il convient de favoriser au mieux les situations qui provoquent des émotions positives et à éviter celles qui sont à l'origine d'émotions négatives.

Un animal intelligent et stressé

En effet, Gérard Leboucher, professeur d'éthologie à l'université Paris-Nanterre, affirme que les animaux ressentent un stress physique lors d'un événement menaçant, mais qu'ils ont également les capacités cognitives de ressentir un stress psychologique en anticipant ce qui va leur arriver, et un stress psychosocial, lorsque l'événement menaçant est lié à la présence d'un congénère particulier. De plus, un stress chronique



Un auditoire nombreux pour un séminaire tourné vers l'avenir commun de l'homme et des animaux.

peut rapidement devenir pathogène. Pour Alice Mignot, psychologue clinicienne et zoothérapeute, il convient également de tenir compte du bien-être animal en zoothérapie, afin d'éviter les risques physiques et mentaux (épuisement, stress chronique, etc.). L'intervenant devrait être formé à repérer les signes de mal-être chez l'animal, lui donner le choix de travailler ou non, et ménager des espaces de repos. De

“ Nous devrions élever notre esprit en apprenant à cohabiter avec les animaux et en portant sur eux un regard respectueux. ”

ALLAIN BOUGRAIN-DUBOURG

même, les vétérinaires pourraient mettre en place certaines mesures (aménagement des locaux, contention douce, etc.) afin de limiter le stress des animaux dès l'entrée dans la clinique. C'est l'objet de la formation « Animal Friendly », présentée par Antoine Bouvresse, praticien à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). Enfin, pour Lucie Chevallier, enseignante-chercheuse en génétique à l'ENVA, le bien-être de l'animal peut être anticipé

en évitant la création d'hypertypes morphologiques sujets à des problèmes de santé. Il conviendrait ainsi que la sélection des chiens trouve un équilibre en intégrant à la fois des critères esthétiques, fonctionnels et de santé.

L'animal, sujet de droit

La question du droit animal a également été abordée. Corine Pelluchon, philosophe, pense que l'éthique animale, qui s'est constituée comme une discipline à part dans les années 1970, n'a pas changé nos styles de vie et le droit est souvent peu appliqué. Il convient ainsi de repenser nos obligations concrètes envers les animaux, par une politisation de la cause animale et en trouvant un consensus sur les pratiques à supprimer ou à améliorer pour la faire avancer, en intégrant une éthique de la « considération ».

Julie Lado, avocate au barreau de Paris, ajoute que le droit devrait évoluer vers la reconnaissance d'une personnalité juridique de l'animal, comme un sujet ayant des droits, mais étant dépourvu de capacité à les exercer, et devant être représenté par une personne mandatée pour cela.

L'Animal en marche, c'est avant tout l'homme qui avance en pensant différemment son rapport aux animaux. ●

LORENZA RICHARD